

La police d'assurance pour le covoiturage urbain d'Intact Corporation financière obtient le feu vert en Ontario

TORONTO, le 7 juill. 2016 /CNW/ - Intact Corporation financière (TSX : IFC), en partenariat avec Uber Canada, a annoncé aujourd'hui que la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) avait approuvé une police d'assurance commerciale pour le covoiturage urbain, à partir du 7 juillet. La police d'assurance procurera une couverture à tous les partenaires-chauffeurs et passagers qui prennent part au covoiturage urbain avec Uber en Ontario et est conçue expressément pour cette option novatrice de transport.

« Cette nouvelle assurance pour le covoiturage urbain qu'a approuvée la CSFO devrait constituer une solution pratique adaptée au covoiturage urbain. Les pourparlers que mènent Intact Corporation financière et Uber avec les organismes de réglementation d'autres provinces canadiennes se poursuivent afin de proposer de nouvelles polices d'assurance de covoiturage urbain qui offriraient aux partenaires-chauffeurs une solution sensée, intégrée et simple », a déclaré Ian Black, directeur général de Uber Canada.

Chaque partenaire-chauffeur inscrit sur la plateforme Uber en Ontario sera automatiquement couvert par la police commerciale émise par Intact Compagnie d'assurance, une filiale d'Intact Corporation financière, et souscrite par Uber. Cette couverture sera applicable dès l'instant où le partenaire-chauffeur acceptera un trajet et jusqu'à ce que le ou les passagers descendent du véhicule. En outre, les deux plus grandes marques d'Intact Corporation financière, Intact Assurance et belairdirect, l'assureur reconnu pour son expérience numérique au Canada, ont modifié leurs normes de souscription afin de permettre à leurs clients de participer à des activités de covoiturage urbain sans frais additionnels. Les clients n'auront qu'à appeler leur agent ou leur courtier d'assurance avant d'entreprendre leur collaboration avec Uber.

« En collaborant directement avec Uber, Aon et les organismes de réglementation, nous cherchions à élaborer des produits d'assurance qui protègent tous les Canadiens qui ont recours à des services de covoiturage urbain. Ce produit unique bénéficiera autant aux passagers qu'aux partenaires-chauffeurs et témoigne bien de la façon dont l'assurance évolue pour répondre aux besoins des consommateurs. Les autres assureurs de dommages en lignes personnelles pourront aussi autoriser plus facilement leurs assurés à participer à des activités de covoiturage urbain étant donné que la portion commerciale des courses sera couverte par Intact », a souligné Karim Hirji, premier vice-président, Développement international et nouveaux marchés d'Intact Corporation financière.

Comme le gouvernement de l'Ontario présentera une loi relative à l'économie de partage au cours des prochains mois, ce produit continuera à évoluer. L'Ontario est la deuxième province à approuver des produits d'assurance pour le covoiturage urbain, après l'annonce de l'Alberta la semaine dernière. Intact Corporation financière et Uber poursuivent leurs discussions avec les organismes de réglementation du Québec.

Aon, principal fournisseur mondial de services de gestion des risques et de solutions d'assurance, a travaillé avec Intact Corporation financière et Uber afin d'amener ce produit sur le marché. « Aon est déterminée à stimuler l'innovation dans l'économie du partage et est fière de collaborer avec Uber Canada et Intact Corporation financière à la conception d'une solution d'assurance dynamique qui répond aux besoins changeants des conducteurs et de leurs passagers », a affirmé Craig Gilmour, premier vice-président du bureau torontois d'Aon Risk Solutions.

Pour en savoir plus sur ces produits d'assurance personnalisés, consultez [le blogue d'Uber](#) (en anglais) et intact.ca/accueil.

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière (TSX : IFC) est le plus important fournisseur d'assurance IARD au Canada, avec près de 8 milliards \$ de primes. Forte de plus de 12 000 employés, la société assure plus de cinq millions de particuliers et d'entreprises par l'entremise de ses filiales d'assurance et est le plus important assureur privé IARD en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador. La société distribue ses produits d'assurance sous la marque [Intact Assurance](#) par l'entremise d'un vaste réseau de courtiers, notamment sa filiale en propriété exclusive, [BrokerLink](#), et directement aux consommateurs par l'entremise de [belairdirect](#).

À propos d'Uber Canada

Cofondée par l'entrepreneur canadien Garrett Camp en 2009, Uber a transformé la façon dont les gens se déplacent. Présente dans plus de 40 collectivités au Canada, Uber a révolutionné le monde du transport et offre à plus de 20 000 conducteurs canadiens une nouvelle source de revenus dans leurs temps libres, tout en fournissant une solution de transport abordable à des centaines de milliers de passagers partout au pays. Pour en savoir plus, visitez uber.com.

À propos d'Aon

Aon plc (NYSE : AON) est un des principaux fournisseurs mondiaux de services de gestion de risques, de courtage d'assurance et de réassurance, de solutions et de services d'impartition des ressources humaines. Par l'entremise de plus de

72 000 employés dans le monde entier, Aon s'unit pour donner à ses clients dans plus de 120 pays les moyens d'atteindre les résultats escomptés au moyen de solutions innovatrices et efficaces visant la gestion des risques et la productivité des effectifs, de ressources de premier plan et de compétences techniques mondiales. Pour en savoir plus, visitez aon.com.

Mise en garde concernant les énoncés de nature prospective

Certains des énoncés figurants dans ce communiqué sont des « énoncés prospectifs ». Ces énoncés comprennent, notamment, des énoncés concernant de nouveaux produits d'assurance, la nouvelle législation ayant trait à l'économie du partage et l'évolution de produits d'assurance connexes et les dates d'implantation gouvernementale et réglementaire. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération des lois en valeurs mobilières applicables du Canada.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents et sont fondés sur diverses hypothèses de nature générale ou spécifique qui laissent entrevoir la possibilité que les résultats réels ou les événements pourraient différer de façon importante relativement aux attentes telles qu'elles sont exprimées de manière explicite ou implicite dans ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs, notamment ceux dont il est question dans la notice annuelle et le rapport de gestion annuel les plus récents qu'Intact Corporation financière a déposés. Par conséquent, Intact Corporation financière ne peut pas garantir que les énoncés prospectifs se concrétiseront et les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier outre mesure. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes sur les valeurs mobilières l'exigent, Intact Corporation financière n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Veuillez lire la mise en garde du plus récent rapport de gestion qu'Intact Corporation financière a déposé.

SOURCE Intact Corporation financière

Relations avec les investisseurs : Samantha Cheung, Vice-présidente aux relations avec les investisseurs, Intact Corporation financière, 1 416 344 8004, samantha.cheung@intact.net; Relations avec les médias : Hazel Tan, Directrice des communications externes, Intact Corporation financière, 1 416 341 1464, poste 48073, hazel.tan@intact.net; Susie Heath, Communications, Uber Canada, susie@uber.com; Stephen Barrigar, Vice-président, Aon Risk Solutions, 1 (416) 868-5724, Stephen.Barrigar@aon.ca

<https://salledepresse.intactfc.com/2016-07-07-La-police-dassurance-pour-le-covoiturage-urbain-dIntact-Corporation-financiere-obtient-le-feu-vert-en-Ontario>